



La Fédération internationale de football (FIFA) a infligé une amende de 3 mille francs suisses à la Fédération algérienne de football (FAF) pour sa mauvaise organisation du match qui a opposé l'Algérie au Cameroun, comptant pour la seconde manche des qualifications à la prochaine édition de la Coupe du monde Qatar 2022, rapporte site Foot-africa, qui cite le journal Al Khabar.

Cette sanction, si elle est avérée, fait suite aux plaintes du commissaire du match Algérie-Cameroun, qui avait évoqué entre autre dans son rapport, les jets de certains sièges, en plus d'un comportement hostile du public envers l'arbitre gambien Bakary Gassama et les joueurs camerounais.

???? ????? "?????" .. "?????? ??????????"!

????? ?????????? ?????????? ?????????? ?????? ?????? "?????" ?? ????? ?????? 3 ????? ?????
????????? ?? ?????????????? ?????????????? "?????" ?????? ?????????? ?????? ?????????? ?????? "?????" ??
????????????? ??? 29 ?????? ??????????

pic.twitter.com/Otv07935WQ ??????????: ?????? "?????"

[April 23, 2022](#) — ????? ????? ?? ?? (@KKhnfr)

Cette première sanction envers l'Algérie pourrait être accompagnée par d'autres mesures qui peuvent aller jusqu'à la priver de son public, lors de ses deux prochains matchs dans les qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN Côte d'Ivoire 2023), note le site Foot-afria.

S'estimant lésé par l'arbitrage durant la rencontre, la Fédération algérienne de football avait présenté un recours devant la FIFA. L'organe suprême du football, le 21 avril, a commencé à examiner le recours. La décision finale pourrait être rendue cette semaine.